



# Rapport de reddition de comptes

2018–2019

*Ministère des Communautés,  
de la Culture et du Patrimoine*



© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, juillet 2019

Rapport de reddition de comptes 2018–2019

ISBN : 978-1-55457-983-9

## Table des matières

1. Énoncé de responsabilité .....	2
2. Message du ministre et du sous-ministre.....	3
3. Bilan financier pour l'exercice de 2018-2019.....	4
4. Mesure du rendement.....	6
5. Office des affaires acadiennes et de la francophonie .....	14
6. Affaires afro-néo-écossaises.....	16
7. Affaires gaéliques.....	18
8. Changements dans les mesures .....	20
9. Loi sur la divulgation d'actes fautifs dans l'intérêt du public ( <i>Public Interest Disclosure of Wrongdoing Act</i> )	

## 1. Énoncé de responsabilité

Le rapport de reddition de comptes du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2019 a été préparé conformément à la loi sur les finances (*Finance Act*) ainsi qu'aux politiques et aux lignes directrices du gouvernement. Ces autorités exigent la présentation d'un compte rendu des résultats par rapport au plan d'affaires du Ministère pour l'exercice qui vient de prendre fin. Le compte rendu des résultats comprend forcément le budget, les décisions et les opinions de l'équipe de direction du Ministère.

Nous reconnaissons que l'équipe de direction du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine est responsable de la préparation du rapport de reddition de comptes. Ce dernier est, dans la mesure du possible, une représentation complète et exacte des résultats en ce qui a trait aux objectifs et aux priorités établis dans le plan d'affaires du Ministère pour l'exercice de 2018-2019.

---

Leo Glavine  
Ministre

---

Justin Huston  
Sous-ministre

## 2. Message du ministre et du sous-ministre

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport de reddition de comptes du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine pour l'exercice 2018-2019. Le rapport souligne les progrès réalisés l'an dernier pour atteindre les objectifs énoncés dans notre plan d'affaires et il décrit les priorités stratégiques pour l'année en cours.

Nous reconnaissons que la culture est essentielle pour créer des communautés saines, diversifiées et dynamiques. Le gouvernement a lancé le premier *Plan d'action pour la culture* de la province il y a deux ans. Le plan vise à orienter notre processus de prise de décision, nos priorités, nos investissements et nos actions. Nous avons réalisé d'importants progrès.

L'année dernière, nous avons investi 1,5 million de dollars dans le nouveau Fonds pour l'innovation culturelle. La création du fonds constituait une mesure prioritaire du *Plan d'action pour la culture*. Le fonds aide les organismes communautaires, les bibliothèques et les musées à aborder des problèmes sociaux complexes par l'entremise des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.

La proclamation de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine en Nouvelle-Écosse, pour faire suite à l'annonce des Nations Unies, a constitué un autre événement marquant de l'année. La Nouvelle-Écosse a été la première province à proclamer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine et la première administration en Amérique du Nord à élaborer un plan d'action pour persévérer dans ses efforts visant à éradiquer le racisme et la discrimination systémiques.

Soutenir la formation de communautés inclusives, fortes et dynamiques constitue une priorité pour le Ministère et nous continuons à privilégier les investissements qui mettent les personnes et les communautés à l'avant-plan. Les membres d'une communauté saine et prospère doivent à tout prix pouvoir mener une vie active. Nous avons lancé le plan d'action *Soyons actifs en Nouvelle-Écosse*, dont l'objectif est d'inciter les Néo-Écossais à bouger plus et à passer moins de temps assis grâce à l'éducation, à un meilleur accès au financement et à des partenariats avec les secteurs privé et public.

En 2018-2019, 72 % du budget du Ministère a été investi directement dans les collectivités grâce à des programmes de subvention. Cela représente un investissement d'environ 67 millions de dollars dans les collectivités en vue de faire de la Nouvelle-Écosse un meilleur endroit où vivre. Les bibliothèques, les musées et les installations de loisirs communautaires, ainsi que les arts, la culture, le sport, les festivals et les événements nous unissent et rendent les communautés plus fortes et plus accueillantes. Nous finançons des entreprises pour rendre leurs locaux plus accessibles et soutenons des organisations qui travaillent à réduire la pauvreté afin de rendre la Nouvelle-Écosse plus inclusive pour tous.

Nous cherchons de nouvelles façons de partager notre culture à l'échelle mondiale, de manière à stimuler la demande partout dans le monde pour les artistes et les industries de la création de la Nouvelle-Écosse. Selon Statistique Canada, la culture et le sport ont contribué ensemble pour plus de 1 milliard de dollars à l'économie provinciale en 2017 et ont créé près de 16 000 emplois. Nos artistes, musiciens, dramaturges, auteurs et éditeurs sont des ressources provinciales d'une valeur inestimable, et nous continuerons d'investir dans ces ressources.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à faire des investissements stratégiques pour renforcer ces industries et, ce faisant, nous assurerons que notre province dispose de communautés fortes et autonomes capables de répondre aux besoins de nos citoyens, aujourd'hui et pour les années à venir.

### 3. Bilan financier pour l'exercice de 2018-2019

<b>Résumé des dépenses du Ministère</b> (en milliers de dollars)			
<b>Secteur des services et des programmes</b>	<b>2018-2019 Prévisions</b>	<b>2018-2019 Dépenses réelles</b>	<b>2018-2019 Écart</b>
<b>Dépenses du Ministère</b>			
Bureau du ministre et du sous-ministre	802	519	(283)
Développement de la culture et du patrimoine	19 291	24 105	4 814
Collectivités, sports et loisirs	22 102	21 127	(975)
Archives, musées et bibliothèques	35 004	35 165	161
Politique et services généraux	4 352	4 448	96
Office des affaires acadiennes et de la francophonie	1 987	1 923	(64)
Affaires afro-néo-écossaises	1 953	1 833	(120)
Affaires gaéliques	419	464	45
Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse	2 136	2 216	80
<b>Total des dépenses brutes du Ministère (1<sup>re</sup> note)</b>	<b>88 046</b>	<b>91 800</b>	<b>3 754</b>
<b>Autres renseignements</b>			
Honoraires et autres frais	1 713	2 241	528
Recouvrements ordinaires	6 882	6 416	(466)
<b>Total : Recettes, frais et recouvrements (2<sup>e</sup> note)</b>	<b>8 595</b>	<b>8 657</b>	<b>62</b>
Immobilisations matérielles – Exigences d'achat (3 <sup>e</sup> note)	-	1 423	1 423
Personnel financé par la province (ETP) – Total net (4 <sup>e</sup> note)	248,7	230,1	(18,6)

**Explication des écarts importants : Estimations pour 2018-2019 et dépenses réelles en 2018-2019**

#### **1<sup>re</sup> note : Total des dépenses brutes du Ministère**

Les dépenses ont atteint 3,8 millions de dollars, soit un dépassement des prévisions de 4,3 %, principalement en raison d'investissements de 2,6 millions de dollars dans le Link Performing Arts Centre et de 1,1 million de dollars pour soutenir des événements majeurs de la Nouvelle-Écosse.

## 2<sup>e</sup> note : Recettes, frais et recouvrements

Les recettes, les frais et les recouvrements ont été de 62 000 \$, soit 1 % de plus que ce qui était prévu au budget en raison d'une augmentation des recouvrements relatifs au projet du 150<sup>e</sup> anniversaire du Musée de la Nouvelle-Écosse et des recettes provenant des droits d'entrée et des ventes de la boutique de cadeaux, lesquels ont été neutralisés par une baisse des recouvrements associés à une diminution du financement accordé par le gouvernement fédéral au programme de stages en médias numériques pour les jeunes.

## 3<sup>e</sup> note : Immobilisations matérielles – Exigences d'achat

Les exigences d'achats dans le cadre des immobilisations matérielles se sont chiffrées à 1,423 million de dollars, soit 100 % plus élevées que prévu en raison de la restauration du *CSS Acadia*.

## 4<sup>e</sup> note : Personnel financé par la province (ETP) – Total net

Il y a eu 18,6 ETP de moins que ce qui était prévu au budget en raison de postes temporairement vacants au sein du Ministère.

## 4. Mesure du rendement

### Lettre de mandat

La lettre de mandat du Ministère comprend notamment les engagements suivants :

Engagements	MESURES PRISES EN 2018-2019
Créer un programme d'accessibilité pour les petites entreprises avec un budget d'un million de dollars.	Financement de 41 projets en 2018-2019; changement du nom du fonds au Programment d'accessibilité pour les entreprises.
Augmenter le budget du Programme d'accessibilité communautaire à un million de dollars.	Investissement dans 115 installations d'un bout à l'autre de la province en 2018-2019.
Maintenir l'engagement à former des partenariats avec les industries de la création.	Conclusion d'un partenariat avec l'industrie du cinéma afin d'explorer les possibilités en matière d'exportations vers la Chine en tant que mesure clé du <i>Plan d'action pour la culture</i> . Lancement du Fonds pour l'appui à la scénarisation en janvier 2018 en consultation avec la Screen Nova Scotia Industry Association. Soutien offert au Conseil de leadership pour la création en Nouvelle-Écosse pour l'élaboration d'un plan concernant les avantages sociaux du secteur de la culture en 2018.

# Plan d'action pour la culture de la Nouvelle-Écosse : Créativité et communauté

Le *Plan d'action pour la culture* s'articule autour de l'exécution du mandat du Ministère, qui est de travailler avec nos partenaires au sein du gouvernement et de la communauté pour contribuer au bien-être et à la prospérité des collectivités hétérogènes et créatives de la Nouvelle-Écosse. Avec l'appui d'autres ministères, le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine travaille à 60 mesures précises qui favoriseront la promotion, le développement, la préservation et la célébration de notre culture, de notre patrimoine, de notre identité et de nos langues.

## 1<sup>er</sup> thème – Promotion de la culture mi'kmaw

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
<p>Reconnaître et soutenir l'interprétation et l'appartenance de la culture mi'kmaw : donner aux Mi'kmaq les moyens de raconter les histoires de leur communauté.</p>	<p>Grâce à un partenariat entre le comité de mise en œuvre du programme d'éducation sur les traités et le Ministère, des séances de formation sur le savoir culturel mi'kmaw ont été offertes dans deux bibliothèques de différentes régions dans le cadre d'un projet pilote. L'objectif de ces séances est de mettre au point des collections de base sur la culture mi'kmaw et de les rendre accessibles par l'entremise du réseau de bibliothèques publiques. Les travaux se poursuivront dans d'autres régions en 2019-2020.</p> <p>Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine a collaboré avec les membres du comité sur la culture et le patrimoine du Forum tripartite afin de faciliter la création de sept vidéos mettant en vedette des aînés de la communauté de L'sitkuk qui se remémorent de vieux souvenirs à propos de leur vie sur le territoire.</p> <p>Le ministère a appuyé les efforts visant à planifier une commémoration appropriée du pensionnat « indien » de Shubenacadie, en organisant une série de séances de consultation dans des collectivités des Maritimes afin de recueillir les priorités et les opinions des survivants pour les activités de commémoration.</p> <p>Dans le cadre du projet de rénovation de la galerie destinée aux Autochtones du Musée d'histoire</p>

	naturelle, le personnel du musée a collaboré avec un groupe consultatif mi'kmaw composé d'artistes, de jeunes, d'aînés et d'éducateurs afin d'élaborer un plan de conception. Le concept final sera achevé en 2019.
Créer un nouveau poste d'agent de liaison culturelle mi'kmaw au sein du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine afin de faciliter l'accès des artistes, des artisans, des créateurs et des organisations mi'kmaw aux programmes, aux occasions et aux services offerts par le gouvernement.	Le processus d'embauche est en cours et le poste sera pourvu à l'automne 2019.
Augmenter les possibilités d'expression culturelle mi'kmaw par la collaboration et le soutien de l'artisanat, des pow-wow et des mawiomil, des arts, des fêtes, des manifestations sportives et d'autres activités culturelles.	Grâce à un partenariat entre les organismes publics de soutien aux arts des provinces de l'Atlantique et Arts Nouvelle-Écosse, le Ministère a appuyé le Symposium d'arts autochtones Petapan : Première lumière, une conférence réunissant les artistes autochtones de la région de l'Atlantique. Le symposium visait à célébrer la diversité, la force et l'excellence de l'expression artistique autochtone du Canada atlantique, ainsi qu'à aborder les défis uniques auxquels sont confrontés les artistes et les praticiens des arts autochtones de cette région sur le plan de la promotion de leurs œuvres. Le Ministère a également appuyé la proposition du Mi'kmaw Sport Council visant à accueillir les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord en 2020. Quinze compétitions sportives se dérouleront sur huit jours et rassembleront jusqu'à 5 000 participants de 756 nations autochtones d'Amérique du Nord. Ces jeux offriront une visibilité internationale à la culture mi'kmaw.

## 2<sup>e</sup> thème – Promotion de la créativité et de l’innovation

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
Soutenir la créativité de nos artistes, créateurs et producteurs, ainsi que les bibliothèques, musées et communautés grâce au Fonds pour l’innovation culturelle, afin qu’ils puissent exprimer la culture d’une nouvelle manière.	En 2018-2019, le Ministère a investi 1,5 million de dollars dans le Fonds pour l’innovation culturelle afin d’aider les communautés à aborder des problèmes sociaux complexes par l’entremise des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Les projets appuyés permettent de renforcer les capacités pour résoudre des problèmes tels que l’insécurité alimentaire, la santé mentale et la violence sexuelle.
Travailler avec les organismes culturels à la révision des programmes de financement pour garantir une efficacité et une transparence maximales.	Près de 72 % de notre budget est investi directement dans les collectivités de la Nouvelle-Écosse. Le Ministère s’est engagé à évaluer tous les programmes, fonds et subventions afin de s’assurer qu’ils répondent le mieux possible aux besoins des Néo-Écossais.
Collaborer avec les organismes communautaires pour soutenir les secteurs du bénévolat et des organismes à but non lucratif en reconnaissant le rôle essentiel que jouent les bénévoles dans les activités communautaires et culturelles grâce à la création d’un plan d’action en matière de bénévolat.	Nous procédons actuellement à l’élaboration d’un cadre pour les bénévoles et les organisations à but non lucratif. Un comité interministériel a été rétabli en 2018; un groupe consultatif sectoriel sera établi en 2019-2020.

## 3<sup>e</sup> thème – Renforcement de l’éducation, des partenariats et de la compréhension

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
Poursuivre la collaboration avec les éditeurs de la Nouvelle-Écosse et le ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) afin de promouvoir le contenu néo-écossais dans les ressources pédagogiques.	Le Ministère continue de collaborer avec le ministère de l’Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) et les éditeurs de livres de la province. Le MEDPE et les éditeurs de livres se réunissent régulièrement pour veiller à ce qu’il y ait davantage de livres et de récits néo-écossais dans les écoles de la province.
Collaborer avec le Mi’kmaw Kina’matnewey pour poursuivre la mise	Le personnel du Ministère a collaboré avec l’Office des affaires autochtones, le MEDPE et le Mi’kmaw

<p>en œuvre des initiatives en matière d'éducation sur les traités afin de soutenir les activités d'apprentissage axées sur la culture destinées aux étudiants, aux fonctionnaires et au public.</p>	<p>Kina'matnewey (MK) pour mener une série d'activités d'engagement communautaire visant à recueillir des commentaires sur la façon de soutenir l'apprentissage, la revitalisation et la normalisation du mi'kmaq en Nouvelle-Écosse. Une vidéo promotionnelle intitulée « Ke'aknutma'tinej? Can We Talk? » a été créée et mise à la disposition de la fonction publique. La vidéo « We Are All Treaty People » a été lancée en 2018 à la bibliothèque Halifax North. Cette vidéo qui sert d'outil éducatif sur les traités est destinée à tous les gens de la Nouvelle-Écosse.</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 4<sup>e</sup> thème – Promotion de la diversité culturelle

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
<p>Travailler en partenariat avec nos diverses communautés pour lutter contre le racisme systémique au sein du gouvernement et des organisations. Cette tâche nécessitera l'engagement de la communauté. Un nouveau poste sera créé au sein du Ministère pour coordonner les travaux à cet égard.</p>	<p>En mai 2018, la Nouvelle-Écosse est devenue la première province à proclamer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, laquelle avait d'abord été annoncée par les Nations Unies. Le Ministère et les Affaires afro-néo-écossaises ont élaboré un plan d'action pour la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024), le premier du genre en Amérique du Nord, afin de permettre au gouvernement de réduire les obstacles et de lutter contre les comportements et les attitudes discriminatoires. Il propose un plan détaillé applicable à l'ensemble du système pour un changement durable en assurant la promotion des trois piliers mis de l'avant par les Nations Unies dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine : la reconnaissance, la justice et le développement.</p> <p>Le site Web des Affaires afro-néo-écossaises a fait l'objet d'une mise à jour afin d'ajouter des renseignements sur la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.</p> <p>Un directeur des relations avec les communautés et de l'inclusion a été embauché.</p>

<p>Soutenir la capacité des organismes de faire du mentorat au sein des collectivités et de tirer parti des atouts existants dans la province.</p>	<p>Les collaborations à l'échelle de la communauté ont été encouragées et soutenues grâce aux occasions offertes dans le cadre des programmes de financement.</p> <p>Sous la direction de la Bangladesh Community Association of Nova Scotia, le 21 février 2019 a été proclamé Journée de la langue maternelle en Nouvelle-Écosse. Un événement commémoratif a été organisé et plus de 200 personnes de divers horizons étaient présentes. Le ministre des Affaires gaéliques et le ministre des Communautés, de la Culture et du Patrimoine y ont également participé. Cet événement aura désormais lieu chaque année.</p>
<p>Actualiser la loi sur le multiculturalisme (<i>Multiculturalism Act</i>) pour qu'elle reflète et serve mieux la Nouvelle-Écosse d'aujourd'hui et de demain.</p>	<p>Le personnel évalue les prochaines étapes pour 2019-2020.</p>
<p>Aborder la question des titres fonciers dans cinq des treize zones nécessitant une mise au point relativement aux titres fonciers créées en vertu de la loi sur la mise au point des titres fonciers (<i>Land Titles Clarification Act</i>) : North Preston, East Preston, Cherry Brook, Lincolnville et Sunnyville. Le Ministère collabore avec les ministères des Terres et des Forêts, de la Justice, de Service Nouvelle-Écosse et des Affaires municipales afin d'aider les résidents à obtenir des titres fonciers clairs pour leurs terres.</p>	<p>Le gouvernement a formé une équipe de six personnes qui a pour mandat d'aider les participants de ces cinq communautés. L'équipe est composée de deux navigateurs communautaires, d'un responsable du programme, d'un arpenteur et de deux techniciens en arpentage. De plus, la Commission de l'aide juridique de la Nouvelle-Écosse a engagé deux avocats et deux employés qui se joindront à l'équipe administrative pour fournir des services juridiques. Les titres fonciers permettent aux propriétaires de vendre, d'hypothéquer, d'aménager et de léguer leurs biens.</p>
<p>Continuer à renforcer les offices culturels de la province : l'Office des affaires gaéliques, l'Office des affaires afro-néo-écossaises et l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie.</p>	<p>Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine a renforcé l'effectif de l'Office des affaires afro-néo-écossaises en vue de l'aider à mettre en œuvre ses priorités stratégiques et de soutenir l'élaboration du plan d'action de la Nouvelle-Écosse pour la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Le Ministère a contribué à l'amélioration de la prestation de services en français et à la mise au point de programmes de sensibilisation à la langue et à l'histoire gaéliques.</p>

5<sup>e</sup> thème – Excellence de l’intendance culturelle

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
<p>Travailler avec les partenaires communautaires pour implanter la <i>Stratégie d’avancement commune du loisir</i> afin d’encourager un mode de vie sain et actif et d’accroître l’intégration et l’accessibilité aux loisirs pour tous les gens de la Nouvelle-Écosse.</p>	<p>En octobre 2018, le Ministère a collaboré avec Loisirs Nouvelle-Écosse pour organiser un sommet provincial de perfectionnement professionnel intitulé « Confronting the Challenges of Access to Recreation » [Faire face aux défis associés à l’accès aux loisirs]. Au total, 65 professionnels en loisirs ont participé à cet événement qui portait sur l’inclusion, les espaces accueillants et sûrs, les pratiques prometteuses et les cadres de partenariat.</p>
<p>Travailler à l’élaboration d’une <i>Stratégie commune pour les sentiers de la Nouvelle-Écosse</i>, qui tient compte de l’utilisation croissante des sentiers.</p>	<p>La première stratégie commune relativement aux sentiers de la province a été élaborée en partenariat avec la Nova Scotia Trails Federation et le ministère des Terres et des Forêts. Un montant de plus de 656 000 \$ a été investi dans 30 projets d’agrandissement de sentiers récréatifs afin d’inciter davantage de personnes à participer à des activités de plein air et à adopter un mode de vie plus sain.</p>
<p>Chercher à conclure des partenariats communautaires afin d’aider les Archives de la Nouvelle-Écosse à partager le patrimoine documentaire diversifié de la province.</p>	<p>Nous avons collaboré avec les responsables des initiatives en matière d’éducation sur les traités afin de rendre le Traité de paix et d’amitié accessibles à tous les groupes travaillant pour le compte du gouvernement.</p> <p>Des documents d’archives ont été mis à la disposition du Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN).</p> <p>Nous avons travaillé avec les Affaires afro-néo-écossaises pour organiser des séances d’orientation sur les documents d’archives et la numérisation stratégique afin de commencer à mettre au point une ressource en ligne pour les projets relatifs aux revendications territoriales.</p> <p>En collaboration avec les Affaires afro-néo-écossaises, nous avons fourni de la documentation pour l’enquête publique réparatrice</p>

	<p>concernant l'affaire de l'orphelinat Nova Scotia Home for Coloured Children.</p> <p>La ressource en ligne, <i>Les Cimetières acadiens : La collection de recherche de Sally Ross</i>, a été lancée le 15 août 2018.</p>
Continuer de collaborer avec les parties intéressées afin de promouvoir et de faire connaître le riche patrimoine bâti de la Nouvelle-Écosse et sa valeur pour notre province et notre identité.	En 2018-2019, le personnel du Ministère a présenté quatre nouvelles demandes d'inscription au patrimoine provincial, dont le dernier immeuble résidentiel de l'ancienne collectivité connue sous le nom d'Africville à Halifax. Le personnel a également fait une présentation dans le cadre de la Nova Scotia Heritage Conference de 2018 organisée par la ville d'Annapolis Royal.

#### 6<sup>e</sup> thème – Sensibilisation au secteur de la culture et à sa croissance économique

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
Poursuivre l'élaboration d'une stratégie en matière d'événements afin de soutenir une démarche pangouvernementale stratégique de développement, d'attraction et de financement d'événements. Cette approche permettra de s'assurer que les événements sont adéquatement financés, donnent des résultats mesurables et garantissent le rendement du capital investi.	<p>La nouvelle <i>Stratégie événementielle de la Nouvelle-Écosse</i> a été approuvée en novembre 2018. Cette stratégie constitue une approche globale sur le plan de l'attraction et du développement d'événements en vue de positionner la Nouvelle-Écosse en tant que chef de file en matière d'organisation d'événements.</p> <p>Le Ministère a collaboré avec les communautés pour organiser avec succès une variété d'événements majeurs, en s'assurant d'utiliser la <i>Stratégie événementielle de la Nouvelle-Écosse</i> comme guide. Les événements à venir comprennent le Championnat mondial féminin 2020 de l'IIHF et les Championnats du monde seniors de canoë-kayak de vitesse 2022 de la FIC. Les organisateurs et les participants ont estimé que la Coupe Memorial Mastercard 2019 a connu un franc succès.</p>

<p>Soutenir la stratégie d'engagement du gouvernement visant la Nouvelle-Écosse et la Chine (<i>The Nova Scotia – China Engagement Strategy</i>), en renforçant nos relations commerciales dans le secteur de la culture avec la Chine.</p>	<p>Le Ministère a collaboré avec le Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse pour le lancement d'une exposition sur le terroir par l'artiste Maud Lewis. Nous avons créé le Fonds pour l'appui à la scénarisation en janvier 2018. Le fonds a été mis au point en consultation avec la Screen Nova Scotia Industry Association et avec l'aide de bailleurs de fonds de l'industrie du cinéma, notamment le Fonds des médias du Canada et Téléfilm Canada.</p>
<p>Continuer à collaborer avec les industries de la création; entreprendre une évaluation du Fonds des industries de la création afin de mesurer le rendement du capital investi des entreprises et des organismes à but non lucratif qui exportent les œuvres à l'échelle internationale, en ciblant des secteurs spécifiques.</p>	<p>L'évaluation a été réalisée et l'on a conclu que le Fonds des industries de la création répond aux divers besoins du secteur. L'évaluation nous permettra de préciser les objectifs du Fonds au courant de 2019. L'évaluation a révélé que les demandeurs étaient en mesure d'obtenir un investissement supplémentaire moyen de 1,13 dollar pour chaque dollar investi par le Fonds. Le Fonds des industries de la création investit 2 millions de dollars par année dans le secteur.</p>

## 5. Office des affaires acadiennes et de la francophonie

### Aperçu et mandat

L'Office des affaires acadiennes et de la francophonie travaille de concert avec les ministères, les organismes, les offices et les sociétés d'État pour appuyer la prestation de services en français. En plus de faciliter la prestation de services en français, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie fait la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones, célèbre les réalisations et appuie les initiatives et les projets de la communauté. Il maintient aussi un dialogue continu avec la communauté acadienne et francophone, les autres gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que le gouvernement du Canada.

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
<p>Soutenir la mise au point, la planification et la prestation de services en français au public. Fournir du financement et des conseils afin d'augmenter la portée des services en français et la promotion de ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et imprimées et la capacité</p>	<p>En collaboration avec le Comité de coordination des services en français, l'Office a finalisé le plan stratégique pour les services en français de la Nouvelle-Écosse pour la période de 2018 à 2023 et a négocié une entente Canada–Nouvelle-Écosse sur les services en français pour la même période. Le Canada et la Nouvelle-Écosse fourniront chacun un montant de 1 301 000 \$ par an pour la mise au point et la prestation de services en</p>

<p>accrue des fonctionnaires d'offrir des services en français.</p>	<p>français. Ces fonds permettent d'appuyer les services de traduction du gouvernement, les cours de français offerts aux fonctionnaires, le travail de l'Office et la prestation de services en français par plusieurs ministères et offices.</p> <p>Quatre séances de cours de français à temps partiel ont eu lieu à Halifax, Truro et Tusket. Deux séances de cours à temps partiel étaient offertes à Sydney; il y a eu cinq participants à la session d'automne et cinq participants à la session d'hiver.</p> <p>Deux séances de formation en ligne sur le français ont été organisées pour les employés qui ne travaillaient pas à proximité des locaux où les séances en personne étaient offertes.</p> <p>Des représentants de l'Office et de Communications Nouvelle-Écosse ont réalisé un examen annuel des lignes directrices gouvernementales sur la communication en français afin d'améliorer la qualité des communications en français.</p>
<p>La consultation, l'engagement et l'approche communautaires : Encourager la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration des politiques du gouvernement en vue d'améliorer la prestation des services en français.</p>	<p>La ministre des Affaires acadiennes et de la Francophonie a rencontré le comité consultatif composé de six représentants de la communauté acadienne et francophone. Les représentants ont informé la ministre sur des questions et des sujets importants pour les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse.</p> <p>En mars 2019, l'Office a organisé une réunion du Réseau intergouvernemental de la francophonie canadienne, un groupe de hauts fonctionnaires qui appuient les ministres responsables de la francophonie canadienne aux échelles fédérale, provinciale et territoriale.</p>
<p>Appuyer les projets culturels de la communauté acadienne et francophone.</p>	<p>Financement de 332 435 \$ offert à des projets de la communauté acadienne et francophone, dont des prestations artistiques dans le cadre de la 50<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, le Festival du paysage de Grand-Pré, des missions culturelles internationales mettant en valeur les artistes</p>

	acadiens et francophones de la Nouvelle-Écosse et le Festival acadien de Chezzetcook.
Soutenir l'immigration francophone.	<p>Nous avons appuyé l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse dans le lancement du plan d'action pour l'immigration francophone.</p> <p>Nous avons fourni un appui à l'Office de l'immigration dans le cadre des missions internationales visant à encourager les immigrants francophones potentiels à envisager la Nouvelle-Écosse comme étant une destination de choix.</p>
Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse : Promouvoir et soutenir les échanges et les activités de coopération en français entre les organismes communautaires de la Nouvelle-Écosse et du Québec.	<p>Nous avons offert un soutien à 11 projets d'échange ou de coopération auxquels ont participé des organisations acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse et du Québec. Chaque gouvernement a investi 50 000 \$ dans divers projets, notamment des ateliers avec des auteurs, des pièces de théâtre, des activités favorisant le développement du leadership chez les jeunes, la création d'un réseau d'improvisation francophone, la promotion du cinéma québécois et des initiatives de mentorat dans les domaines de la réalisation, de la danse traditionnelle et de la recherche sociale.</p>

## 6. Affaires afro-néo-écossaises

### Aperçu et mandat

Les Affaires afro-néo-écossaises (AANE) travaillent avec les ministères et la communauté afro-néo-écossaise pour favoriser la compréhension et contribuer à la prestation de services qui répondent aux besoins uniques des Afro-Néo-Écossais. Il s'agit du point de liaison avec la communauté, assurant la promotion de ses priorités tout en contribuant à la prise de décisions du gouvernement. Les Affaires afro-néo-écossaises favorisent des changements positifs au nom des Afro-Néo-Écossais. Elles travaillent également en partenariat avec les ministères, les agences et d'autres organismes pour concevoir des solutions qui appuient le bien-être des Afro-Néo-Écossais.

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
Mettre en œuvre le plan d'action de la Nouvelle-Écosse pour la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Créer des	En mai 2018, la Nouvelle-Écosse est devenue la première province à proclamer la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, laquelle avait d'abord été annoncée par

<p>partenariats, collaborer avec les ministères du gouvernement relativement aux différents livrables du plan d'action et en assurer la direction.</p>	<p>les Nations Unies. Le Ministère et l'Office des affaires afro-néo-écossaises préparent un plan d'action dans le cadre de cette décennie (2015-2024) afin de permettre au gouvernement de réduire les obstacles et de lutter contre les pratiques et les attitudes discriminatoires. Le plan reflète le travail déjà en cours et innove dans certains domaines. Il propose un plan détaillé applicable à l'ensemble du système pour un changement durable en assurant la promotion des trois piliers mis de l'avant par les Nations Unies dans le cadre de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine : la reconnaissance, la justice et le développement.</p>
<p>Travailler en vue de développer l'engagement du gouvernement de continuer à aborder la question du racisme et de la discrimination systémique et reconnaître de front qu'il s'agit toujours d'un problème.</p>	<p>Le site Web des Affaires afro-néo-écossaises a fait l'objet d'une mise à jour afin d'ajouter des renseignements sur la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.</p>
<p>Renforcer la capacité du gouvernement à animer l'atelier sur les réalités historiques et contemporaines de la communauté afro-néo-écossaise, un cours récemment ajouté au calendrier de la Commission de la fonction publique (CFP). Mettre au point et animer des séances visant à renforcer les capacités afin de satisfaire aux objectifs de l'atelier et recruter des participants.</p>	<p>Les évaluations des quatre ateliers offerts par les Affaires afro-néo-écossaises ont été positives. L'atelier est conçu pour sensibiliser les participants à l'histoire afro-néo-écossaise et s'assurer qu'ils la comprennent. Il permet d'apprécier l'histoire, l'héritage et la résilience de la communauté afro-néo-écossaise et présente des stratégies pour accroître l'engagement positif et la collaboration avec la communauté. Cette formation favorisera la compréhension de la culture de cette communauté et aidera le gouvernement à offrir des services qui répondent aux besoins uniques des Afro-Néo-Écossais.</p>
<p>Continuer de collaborer avec le réseau African Heritage Month Information Network pour l'aider avec la tenue d'activités et les proclamations municipales dans le cadre du Mois du patrimoine africain (février).</p>	<p>Les Affaires afro-néo-écossaises ont poursuivi leur collaboration avec le réseau African Heritage Month Information Network au courant de 2018-2019 afin de développer le thème provincial du Mois du patrimoine africain et d'organiser les activités.</p>
<p>Avancer les travaux concernant la question des titres fonciers dans les cinq communautés suivantes : North Preston, East Preston, Cherry Brook, Lincolnville et Sunnyville.</p>	<p>Le gouvernement a formé une équipe qui a pour mandat d'aider les participants de ces cinq communautés. L'équipe comprend deux navigateurs communautaires, un responsable du programme, un arpenteur et deux techniciens en</p>

	<p>arpentage. De plus, la Commission de l'aide juridique de la Nouvelle-Écosse a engagé deux avocats et deux employés qui se joindront à l'équipe administrative pour fournir des services juridiques. Les navigateurs communautaires ont élaboré et publié un calendrier afin de pouvoir rencontrer des membres de la communauté en personne. Des mises à jour régulières sont fournies à la communauté par l'entremise d'un site Web, de prospectus et des fiches de renseignements distribués par des partenaires.</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 7. Affaires gaéliques

### Aperçu et mandat

Les Affaires gaéliques travaillent avec les ministères du gouvernement et les collectivités afin d'appuyer la mise en valeur de la langue, de la culture et de l'identité gaéliques et d'obtenir des résultats positifs sur les plans social et économique. Ce travail contribue à la confiance en soi individuelle et collective, favorise l'innovation et la créativité et fait en sorte que les gens participent à la vie communautaire, travaillent dans la communauté et ont un sentiment d'appartenance envers elle.

INITIATIVES STRATÉGIQUES PROPOSÉES	MESURES PRISES EN 2018-2019
<p>Collaborer avec le gouvernement et d'autres partenaires pour renforcer la campagne de sensibilisation à la tradition gaélique en Nouvelle-Écosse intitulée <i>Gaels in Nova Scotia: Learning from Our Tradition</i>. Les Affaires gaéliques amélioreront la sensibilisation interculturelle afin de cerner les similitudes dans la langue, la culture, l'identité et l'histoire des Mi'kmaq, des Acadiens, des Gaëls et d'autres communautés de la Nouvelle-Écosse.</p>	<p>Un mini-documentaire intitulé <i>Bun is Bàrr Root &amp; Branch Intergenerational Learning in Gaelic Nova Scotia</i> et un second sur la jeunesse gaélique en Nouvelle-Écosse, intitulé <i>Dòchas</i> (espoir), ont été créés et lancés.</p> <p>L'échange culturel et la planification collaborative se sont poursuivis dans le cadre de l'initiative MAGIC (Mi'kmaq, acadiens et Gaëls dans le comté d'Inverness).</p>

<p>Coordonner et exécuter les programmes axés sur la communauté. En collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les Affaires gaéliques continueront d'appuyer l'inclusion de la langue, de l'histoire et de la culture gaélique dans l'enseignement de la première à la 12<sup>e</sup> année.</p>	<p>Les programmes <i>Bun is Bàrr</i> (racines et branches), <i>Daltachas</i> (placement familial), <i>Na Gaisgich Òga</i> (les jeunes héros) et <i>Gàidhlig aig Baile</i> (le gaélique dans la communauté) ont été coordonnés et exécutés par les Affaires gaéliques.</p> <p><i>Bun is Bàrr: Cum Sios</i> (au niveau du sol) : on a compté 27 participants inscrits et jusqu'à 75 mentors de la communauté gaélique et personnes offrant un soutien. <i>Daltachas</i> (placement familial) : le nombre de participants inscrits se chiffre à 21 et trois groupes indépendants dirigés par des tuteurs ont dispensé plus de 900 heures de cours de langue. <i>Na Gaisgich Òga</i> (les jeunes héros) : on a compté 20 jeunes participants inscrits sur une période de plus de 10 mois qui ont terminé le programme de formation en mars 2019. <i>Gàidhlig aig Baile</i> (le gaélique dans la communauté) : les séances se sont poursuivies tout au long de l'exercice financier et deux séances de formation ont été offertes aux tuteurs de ce programme. Les Affaires gaéliques ont terminé l'élaboration du <i>Gaelic Nova Scotia: A Resource Guide</i>. Trois jours de formation linguistique ont été organisés pour les enseignants de gaélique des écoles publiques de la province.</p>
<p>Aider les groupes et les organismes communautaires à renforcer leurs capacités afin d'améliorer l'efficacité de la prestation de programmes et de services en gaélique.</p>	<p>Les Affaires gaéliques ont révisé le programme de langue et de culture gaéliques dans la communauté afin d'y ajouter une nouvelle échéance prévue pour le 15 mars. De plus, les Affaires gaéliques ont examiné les propositions de projets reçues de parties prenantes de la communauté gaélique et ont financé quatre projets distincts grâce à son programme Support4Culture.</p>
<p>Renforcer les partenariats et travailler en collaboration pour atteindre des objectifs communs. Des collaborations avec des groupes communautaires, des communautés interculturelles, des partenaires internationaux et des</p>	<p>Dans le cadre de l'initiative MAGIC (Mi'kmaq, acadiens et Gaëls dans le comté d'Inverness), les Affaires gaéliques s'emploient activement à soutenir les échanges portant sur la culture et l'histoire de ces trois communautés ethnoculturelles. Un nouveau fonds destiné précisément à l'avancement de la culture gaélique</p>

<p>ministères du gouvernement seront nécessaires.</p>	<p>(<i>Gàidheil Air Adhart</i>) reçoit des dons provenant de la vente de plaques d'immatriculation gaéliques dans la province. L'attribution des montants du fonds sera coordonnée par le Gaelic Council of Nova Scotia (<i>Comhairle na Gàidhlig</i>). Les Affaires gaéliques ont remis cinq bourses en 2018-2019 qui soutiennent l'apprentissage de la langue et de la culture gaéliques ainsi que les expériences en Écosse gaélique grâce à un financement accordé par le <i>Bòrd na Gàidhlig</i>. Les Affaires gaéliques travaillent à soutenir la collaboration pangaélique en vue de l'Année de Saint Colomba prévue pour 2021 (<i>Bliadhna Chaluim Cille</i>).</p>
-------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 8. Changements dans les mesures

Une recherche faite par le Ministère indique que la culture continue de contribuer de façon importante à la société et à l'économie de la Nouvelle-Écosse. Le Ministère compte deux outils importants qui offrent des renseignements sur l'importance de la culture pour les Néo-Écossais et leurs collectivités, tant du point de vue économique que du point de vue social, et qui nous permettent de suivre ses effets. Ces outils aident à établir des jalons et à suivre les progrès de l'application du *Plan d'action pour la culture*.

- 1) Le compte satellite de la culture est le résultat de la collaboration entre 14 administrations fédérale, provinciales et territoriales du Canada qui ont fait appel à Statistiques Canada pour fournir des données économiques courantes sur la culture et le sport. Le compte satellite de la culture est un cadre comptable et statistique qui permet d'obtenir des données justes et précises sur la contribution de la culture et du sport à l'économie de chaque province et territoire du Canada, grâce à une estimation du PIB (produit intérieur brut), de la production économique et des emplois. Il présente également les tendances dans les arts, les industries de la création, le patrimoine et les sports et fournit de plus amples renseignements de nature économique sur le commerce et le tourisme.

Les indices culturels provinciaux et territoriaux du compte satellite de la culture publiés en avril 2019 révèlent qu'en 2017, la culture avait contribué pour 929 millions de dollars au PIB provincial et que 13 101 Néo-Écossais travaillaient dans le secteur culturel. Le sport avait contribué pour 154 millions dollars au PIB et représentait 2 781 emplois<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> De telles statistiques feront l'objet de révision chaque année, au fur et à mesure que Statistique Canada disposera de renseignements économiques plus exhaustifs. Les indices culturels de 2015 à 2017 qui figurent dans le présent document représentent une nouvelle méthodologie qui a subi d'importantes modifications et révisions. Par conséquent, ces statistiques ne peuvent être comparées à celles précédemment publiées.

Nous continuerons d'utiliser les données provinciales et territoriales du compte satellite de la culture pour mesurer l'importance économique des secteurs culturel et sportif.

En plus des indices culturels provinciaux et territoriaux, le compte satellite de la culture comprend six modules d'extension qui fournissent des données économiques à propos des secteurs de la culture et du sport (bénévolat, tourisme, produits numériques, conservation du patrimoine, modèle des répercussions commerciales et économiques). Par exemple, la deuxième version du module d'extension sur le commerce (juin 2019) a démontré que les exportations de produits culturels ont augmenté de 38,5 % de 2010 à 2017<sup>2</sup>. L'exportation de produits sportifs a augmenté de 38 % durant la même période. En 2017, la Nouvelle-Écosse a exporté pour 122 millions de dollars de produits culturels et 28 millions de dollars de produits sportifs.

La prochaine publication de données sur le tourisme aura lieu à la fin de 2019. La première version du modèle de répercussions économiques devrait être publiée d'ici mars 2020.

- 2) L'étude de l'indice culturel de la Nouvelle-Écosse fournit des données sur la façon dont les Néo-Écossais participent à tous les aspects importants de la culture de la province, la façon dont ils sont au courant de ces aspects et la façon dont ils les valorisent. Il s'agit d'un outil de recherche créé pour évaluer l'importance sociale de la culture dans la province et pour découvrir comment les Néo-Écossais interagissent avec la culture. L'étude de l'indice culturel de la Nouvelle-Écosse mesure, évalue, compare et analyse les réactions des citoyens à la culture au fil du temps. Un sondage plus court portant sur l'indice culturel a été réalisé en février 2018 et il a fourni des données basées sur des entrevues téléphoniques aléatoires menées auprès de 1 002 résidents de la Nouvelle-Écosse.

Voici quelques faits saillants révélés par l'étude menée en 2018.

- À l'énoncé « La culture aide à créer une identité communautaire », 78 % des répondants ont indiqué être d'accord.
- À l'énoncé « La culture aide à attirer les visiteurs en Nouvelle-Écosse », 77 % des répondants ont indiqué être d'accord.
- 74 % des Néo-Écossais croient que « la culture aide à réunir des gens de communautés et d'antécédents différents ».
- 88 % des résidents sont d'accord que « la participation des enfants à la culture est importante pour leur développement global ».

---

<sup>2</sup> Statistique Canada a indiqué que les nouvelles versions du module sur le commerce des produits de la culture et du sport (CPCS) représentent une nouvelle méthodologie qui a subi d'importantes modifications et révisions. Par conséquent, ces statistiques ne peuvent être comparées à celles précédemment publiées.

La prochaine enquête sur l'étude sera publiée en février 2020.

## 9. Loi sur la divulgation d'actes fautifs dans l'intérêt du public (*Public Interest Disclosure of Wrongdoing Act*) (vérifier la mise à jour pour 2018-2019)

Renseignements requis en vertu de l'article 18 de la loi précitée	Exercice de 2018-2019
Nombre de divulgations reçues	0
Nombre d'actes fautifs reconnus	0
Description de chaque acte fautif	S.O.
Recommandations et mesures prises en fonction de chaque acte fautif	S.O.